

Assises nationales de la mobilité

L'Arrêt de la prime pour l'achat d'un VAE est un contre-signal désastreux.

« Circulez, autrement qu'à vélo, y a rien à voir... nous dit le Gouvernement au démarrage des Assises nationales de la mobilité ! »

Communiqué du Président du Club des villes et territoires cyclables, Pierre Serne

« Les Assises de la mobilité, annoncées par le Président de la République en juillet et lancées par le Premier ministre la semaine dernière à Paris, viennent de commencer, pour trois mois, et qu'apprend-t-on hier ? Que le gouvernement a décidé de ne pas prolonger la prime pour l'achat d'un VAE mise en place il y a seulement quelques mois ! Pour quelles raisons ? Mystère sinon le fait que le bonus semblerait « trop bien marcher ». Donc on le supprime. Cherchez l'erreur.

Pourquoi se hâter ainsi sur une mesure sans l'évaluer ? Nous l'ignorons. Le Gouvernement a-t-il pris connaissance des nombreux travaux, notamment ceux de l'Ademe, qui ont mis en évidence l'impact des incitations économiques en général sur l'usage du vélo et celui très considérable du VAE sur le transfert modal de la voiture individuelle vers cette solution de mobilité ? Manifestement non ! Nous ne cessons pourtant de rappeler les bénéfices multiples, évalués, de l'usage du VAE en terme d'environnement, de santé publique et d'emploi. Le VAE étend le domaine d'emploi du vélo, en touchant des personnes jusqu'alors éloignées de ce mode : les actifs, les femmes, les personnes de plus de 50 ans, les personnes souffrant de handicap. De plus, les autres modes aidés par l'Etat, voiture et 2RM, sont-ils soumis à la même exigence vis-à-vis du rapport coût/bénéfice des bonus dont ils bénéficient ? La réponse est tout simplement non !

30 VAE vs 1 voiture électrique

Avec une prime pour l'achat d'une voiture électrique, on finance la prime pour 30 vélos à assistance électrique. Mais c'est sur le maintien de l'aide à l'achat de ce dernier qu'il était manifestement urgent que le Gouvernement cogne. L'enjeu n'est donc manifestement pas les économies réalisées.

Plus encore cette décision a aussi une portée symbolique, inévitablement, dans le contexte de démarrage des Assises de la mobilité. Le symbole – quel symbole – d'une nouvelle approche de l'économie de la mobilité du quotidien ? Car c'est bien ce qui soulève notre indignation : comment peut-on prendre une telle décision dans un contexte de concertation large à laquelle tous les acteurs sont invités. Les conclusions des Assises seraient-elles, dès lors, déjà écrites ?

En plus de la décision, de ses conséquences sur le ralentissement à craindre de l'essor du VAE (et de toute la filière économique créatrice d'emplois locaux qui se structurait) qui entraîne dans sa roue le vélo en général comme solution de mobilité pour les territoires - tous les territoires y compris périurbains et ruraux -, ce sont en effet les modalités de la concertation qui s'engage qui interpellent.

A partir de là, légitimement, se pose pour les acteurs des mobilités actives que nous sommes la question : faut-il participer aux Assises de la mobilité pendant les trois prochains mois ? Est-ce bien nécessaire ?

Après un si mauvais signal de départ, nous attendons du Gouvernement qu'il apporte des réponses à cette question et surtout des engagements (puisque après tout la loi de finances n'est pas encore votée) notamment à 11 jours de l'ouverture des Rencontres nationales du transport public et de notre 21^e congrès national à Marseille. »

Communication Médias : CLC

T. +33 (0)1 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 – clc@claudelisbonis.com

> **Le 21^e congrès du Club des villes et territoires cyclables aura lieu à Marseille du 10 au 12 octobre dans le cadre des Rencontres nationales du transport public.**

[Programme sur www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)

Le Club des villes et territoires cyclables, réseau de collectivités territoriales, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1 500 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions. Les élus réunis au sein du Club agissent pour développer l'usage du vélo au quotidien - mode de transport à part entière -, les modes actifs et les politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables.